



Aux organisations membres de l'usam
Aux unions cantonales des arts et métiers
Aux membres de la commission permanente usam *Formation professionnelle*
À d'autres milieux intéressés

Berne, le 12 mai 2021 usam-Da/Si

Circulaire n° 159 / 2021
Informations concernant la formation professionnelle VI / 2021

Mesdames et Messieurs,
Chères et Chers collègues,

Par la présente, nous avons l'avantage de vous soumettre de nouvelles informations concernant la formation professionnelle et vous remercions de bien vouloir les transmettre aux personnes intéressées.

1. Loi COVID-19: enquête du Secrétariat d'État à l'économie SECO sur la réglementation concernant les formateurs au bénéfice de RHT qui continuent à former les apprentis

En vertu de l'art. 17, let. a de la loi COVID-19 (RS 818.102), les formateurs qui continuent à s'occuper d'apprentis peuvent recevoir des indemnités de réduction de l'horaire de travail (RHT). Afin d'obtenir des informations plus concrètes sur la mise en œuvre de cette réglementation dans la pratique, le Secrétariat d'État à l'économie SECO effectue une enquête directement auprès des entreprises formatrices et des associations professionnelles pour recueillir leurs feedbacks. Les informations seront prises en compte dans le cadre de la mise en œuvre de la [motion Bühler](#).

Le questionnaire et des informations détaillées vous parviennent en annexe. Nous vous remercions par avance de participer à cette enquête en renvoyant le questionnaire dûment rempli d'ici au **mardi 25 mai 2021 à Madame Laurence Devaud**, laurence.devaud@seco.admin.ch.

2. Une année de «Pouls des places d'apprentissage en Suisse» – Comparaisons et résultats

En coopération avec la plateforme de places d'apprentissage Yousty, la Chaire des systèmes éducatifs de l'EPF Zurich relève chaque mois les effets de la pandémie de coronavirus sur la formation professionnelle initiale en Suisse. Les résultats du treizième relevé d'avril 2021 permettent, pour la première fois, de comparer avec la situation de l'année dernière. Il apparaît en l'occurrence que les entreprises formatrices et leurs apprentis ont appris à gérer les difficultés engendrées par la pandémie. Les entreprises ont innové pour accompagner les jeunes le mieux possible dans leur apprentissage professionnel et les soutenir durant leur formation. Les résultats du troisième rapport d'approfondissement du «Pouls des places d'apprentissage» montrent hélas que le télétravail et les mesures de quarantaine sont celles qui pèsent le plus sur l'acquisition des compétences.

Cliquez [ici](#) pour découvrir les résultats détaillés et les graphiques du «Pouls des places d'apprentissage», présentés dans le communiqué de presse et la fiche d'information.

3. Choisir une profession en 2021

Nous vous invitons en outre à parcourir la feuille d'information publiée par la Task Force Perspectives Apprentissage en français, en allemand et en italien que vous trouverez en annexe ou à l'adresse Internet <https://taskforce2020.ch/fr/actualite>.

4. COVID-19 – Formation professionnelle supérieure

Vous trouverez également ci-joint les prescriptions les plus récentes applicables à la formation professionnelle supérieure dans le cadre de la lutte contre le coronavirus.

5. Projets Formation professionnelle 2030 – Actualité relative au groupe thématique 8: allègement de la charge des entreprises formatrices par une réduction de la réglementation

Le projet a pour but d'identifier les sources de charge administrative dans l'optique des entreprises formatrices.

L'évaluation de la quatrième enquête sur le rapport coûts/bénéfices de la formation professionnelle a été publiée en automne 2019. Différents aspects de la charge administrative concernant la formation dans la profession choisie ont aussi été étudiés. Des amorces de solution visant à diminuer la charge administrative pour les entreprises seront examinées à la suite d'une étude approfondie.

L'une des prochaines étapes ou l'un des prochains objectifs consistera, par exemple, à favoriser l'échange, entre les OrTra, de bonnes pratiques en ce qui concerne les documents complémentaires. Un large échange entre les OrTra doit ainsi permettre la transmission de modèles performants.

6. Newsletter Panorama 09/2021

Nous nous permettons enfin d'attirer votre attention sur la [Newsletter Panorama 09/2021](#), dans laquelle vous trouverez des informations relatives à la campagne «#Pro-Apprentissage» ou au préapprentissage d'intégration notamment.

Dans l'espoir que les informations ci-dessus vous seront utiles et demeurant bien sûr à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous remercions par avance de votre précieuse collaboration et vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs, Chères et Chers collègues, nos meilleures salutations.

Union suisse des arts et métiers usam



Hans-Ulrich Bigler
Directeur



Christine Davatz
Vice-directrice

Annexes

- mentionnées